Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le 9-10-2026
ID : 059-215900242-20261002-2026_205-AR

VILLE D'AUBERCHICOURT
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
DÉPARTEMENT DU NORD

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2026/205

Modifiant l'arrêté du 4 juin 2026
Portant nomination des membres du conseil d'administration du CCAS

Le Maire de la commune d'Auberchicourt,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 1er avril 2026 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS à 6 ;

Considérant qu'il convient de nommer 6 membres non élus du conseil d'administration du CCAS ;

Considérant le courrier reçu le 26/8/2026 de Monsieur Bar informant de la cessation de ses fonctions en tant que membre du CCAS ;

ARRÊTE :

Article 1

Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action social (CCAS) :

- Madame Annie Le Bideau, en qualité de Directrice de la SABED
- Monsieur Gérard Capron, en qualité de représentant de l'UDAF
- Madame Claire Coquelle, en qualité de représentante d'association
- Monsieur Philippe Jouvenet
- Monsieur Kévin Méry
- Madame Bernadette Silvert , qui succède à Monsieur Bar

Article 2

- La durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs élus par le conseil municipal

PLACE SUZANNE LANOY - B.P. N° 10 - 59165 AUBERCHICOURT
TEL. : 03.27.92.43.30
secretariat@auberchicourt.fr

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le 9-10-2026
ID : 059-215900242-20261002-2026_205-AR

- **Article 3**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

- **Article 4**

Ampliation du présent arrêté sera transmis :
-à la sous-Préfecture
-aux intéressés

Fait à Auberchicourt, le 2 octobre 2026

Le Maire
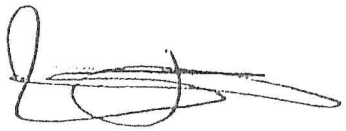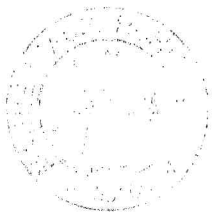
Monsieur Olivier Baelus